

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-002**

Nbre de Conseillers en exercice : 36
Nbre de présents : 20
Nbre de votants : 27
Nbre de procurations : 8
Date de convocation et d'affichage : 20/02/2020
Secrétaire de séance : LAINÉ Fabien

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à 20h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Monsieur DUDON Alain, Président

Présents : Mme BLEVEC Marie-Christine, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. DELOUZE Alain, M. DORVILLE Patrick, M. DUDON Alain, M. FOSSE Bertrand, Mme DOUSTE Françoise, M. VILLENAVE Vincent, M. CHAUVIN Mickaël, M. ERNANDORENA Christian, Mme LARROUY Claude, M. LAVIELLE Raymond, M. SOULES Eric, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. DUCOM Marc, Mme DUBOIS Françoise, M. CASTAGNEDE Vincent, M. RAMEAU Thierry

Procurations : M. DEMANE Kamel donne procuration à Mme BOUSQUET Marie-Hélène, Mme PELTIER Virginie donne procuration à M. DELOUZE Alain, Mme LARREZET Hélène donne procuration à Mme BLEVEC Marie-Christine, Mme CASSAGNE Patricia donne procuration à M. CHAUVIN Mickaël, Mme BENHEBRI Béatrice donne procuration à Mme LARROUY Claude, Mme NADAU Marie-Françoise donne procuration à M. ERNANDORENA Christian, M. RODRIGUEZ David donne procuration à Mme DUBOIS Françoise, Mme MIREMONT Raphaëlle donne procuration à M. LAINÉ Fabien

Absents et excusés : Mme BLOUIN Anne, M. BUCAMP Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme NAYACH Laure, M. PIORKOWSKI Bruno, Mme POULAIN Marielle, M. LOUPIT Jean-Jacques

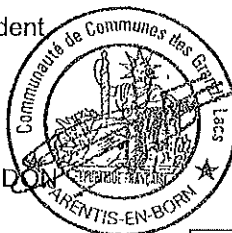
Décision de l'assemblée :

Votants : 27
Pour : 27
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 28/02/2020
Transmis en Préfecture le : 5/03/2020
Affiché le : 5/03/2020
à Parentis en Born, le 5/03/2020

Le Président

Alain DUDON



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200227-2020-002-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

Sujet n° 2 : Approbation du compte administratif 2019 – Budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Rapporteur : Bernard COMET

M. le président présente le compte administratif 2019 du budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères qui s'établit de façon suivante :

		Dépenses	Recettes	Total
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	4 954 644,02 €	5 088 364,46 €	133 720,44 €
	Section d'investissement	- €	- €	- €
Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement (R002)	- €	204 994,20 €	204 994,20 €
	Section d'investissement (R001)	- €	- €	- €
Total (réalisations et reports)		4 954 644,02 €	5 293 358,66 €	338 714,64 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	- €	- €	- €
Total des restes à réaliser		- €	- €	- €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	4 954 644,02 €	5 293 358,66 €	338 714,64 €
	Section d'investissement	- €	- €	- €
TOTAL CUMULE		4 954 644,02 €	5 293 358,66 €	338 714,64 €

Vu en commission finances du 11 février 2020

Conformément au CGCT, M. le président a quitté la séance et a été remplacé à la présidence de l'assemblée par le 6^{ème} Vice-président, Bernard COMET. Il est demandé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2019 – budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

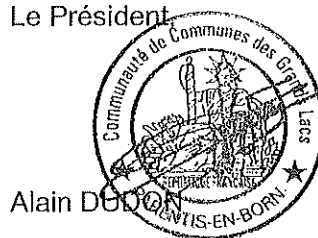
- D'approuver le compte administratif 2019 – Budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 28 février 2020

Le Président



Alain DUDON

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200227-2020-002-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

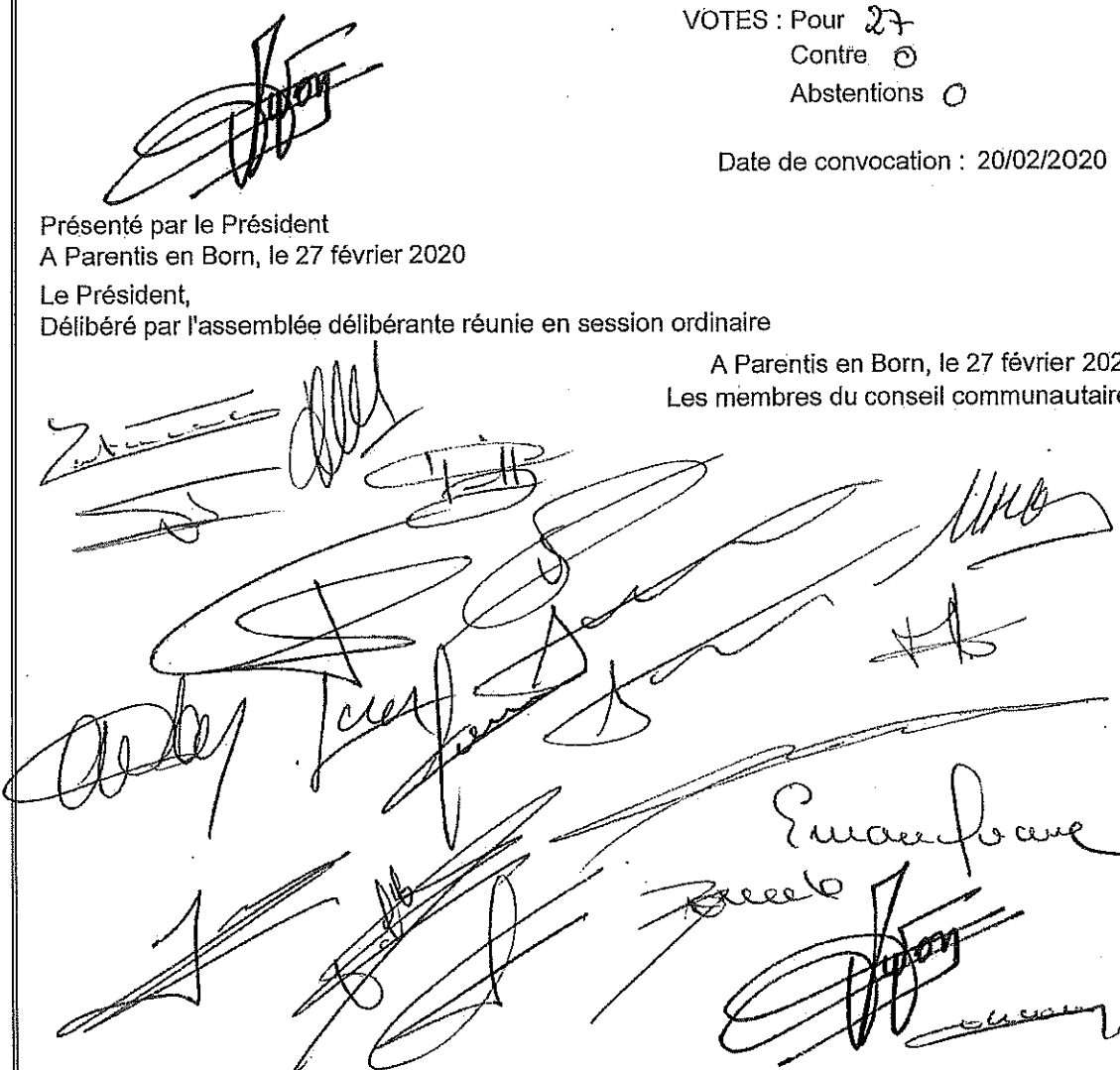
Nombre de membres en exercice 36
Nombre de membres présents 19
Nombre de suffrages exprimés 27
VOTES : Pour 27
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par le Président
A Parentis en Born, le 27 février 2020

Le Président,
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Parentis en Born, le 27 février 2020
Les membres du conseil communautaire,



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture
le 05/03/2020 et de la publication le 05/03/2020

A Parentis en Born, le 05/03/2020



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200227-2020-002a-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

Acte à classer**2020-002b**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-03-05T12-12-38.00 (MI222256827)

Identifiant unique de l'acte : 040-244000873-20200227-2020-002b-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 - Budget annexe redevance
d'enlèvement des ordures ménagères

Date de décision : 27/02/2020



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : CA2019-REOM.XML

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/03/20 à 12:01

Date 05/03/20 à 12:12

Date 05/03/20 à 12:20

Par MENASPA MagaliePar MENASPA Magalie

Acte à classer**2020-002c**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-03-05T12-12-38.01 (MI222256826)**Identifiant unique de l'acte :** 040-244000873-20200227-2020-002c-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Compte administratif 2019 - Budget annexe redevance
d'enlèvement des ordures ménagères**Date de décision :** 27/02/2020**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires**Acte :** CA2019-REOM.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/03/20 à 12:01

Date 05/03/20 à 12:12

Date 05/03/20 à 12:20

Par MENASPA MagaliePar MENASPA Magalie

